



isfec

GRAND EST

Institut Supérieur de Formation
de l'Enseignement Catholique

Concours internes

Professeurs stagiaires à temps plein



Bienvenue à l'ISFEC Grand Est

Madame, Monsieur,

Nous vous félicitons chaleureusement pour votre réussite au concours. En application de la réglementation en vigueur, vous devez effectuer une année de stage afin d'être titularisé(e). Rémunéré(e) à temps plein, vous assurerez à la fois un mi-temps d'enseignement dans un établissement scolaire, un mi-temps en formation.

Cette année de stage comprend :

- une formation hors la classe dispensée par l'ISFEC Grand-Est (mise en œuvre pédagogique de la formation).
- un accompagnement réalisé par un tuteur exerçant, dans la mesure du possible, au sein du même établissement que l'enseignant stagiaire. Cet accompagnement est placé sous la responsabilité du chef d'établissement.

Retrouvez toutes les informations sur le cadrage officiel de l'organisation de votre année de stage sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) en suivant ce lien :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo30/MENF2215492C.htm>

Ce document, à destination des professeurs stagiaires, des chefs d'établissement et des tuteurs, a pour but de présenter les informations générales de l'année de formation des lauréats du concours externe : cadre général de la formation, documents de référence, informations pratiques...

Toute l'équipe de l'ISFEC Grand Est vous souhaite une année riche d'apprentissages.

Julien JACQUES
Directeur



L'ISFEC Grand Est, Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique, est chargé de la formation des enseignants du 1er et du 2nd degré et des différents personnels des établissements catholiques d'enseignement.

L'activité de l'ISFEC Grand Est s'organise principalement autour des dispositifs suivants :

- La **préparation aux concours** de l'enseignement ;
- La **formation des professeurs stagiaires** lauréats des concours externes (CAFEP) et internes (CAER) du 2nd degré et du 1er degré (CRPE) ;
- La **formation continue** des enseignants du 1er et du 2nd degré et des personnels (plan de formation) ;
- La **formation en établissement** des enseignants, des équipes éducatives et des personnels (projets collectifs en intra).

Nos équipes pédagogiques sont composées de formateurs permanents et vacataires, d'universitaires et de professionnels de l'éducation. Ces équipes questionnent les nouveaux enjeux de la formation et mettent ainsi en évidence des axes qui structurent le projet de l'ISFEC : une offre de formation totalement évolutive, toujours animée par une éthique partagée.

Nos valeurs se déclinent et peuvent être illustrées dans chacune des activités de l'ISFEC en dialogue avec le projet de l'Enseignement Catholique :

Une exigence intellectuelle : concevoir des interventions en s'assurant du lien entre l'expertise pédagogique et didactique et la réflexion sur le caractère propre de l'enseignement catholique ;

Une posture d'accompagnement : permettre à chacun de trouver sa solution ;

L'épanouissement professionnel : se connaître et mieux connaître l'autre, travailler avec plaisir et le diffuser autour de soi ;

La créativité et l'innovation : oser et être ambitieux, construire des partenariats multiples ;

L'espérance de faire bouger : chacun peut évoluer.

Vos contacts

Vous intégrez cette année le parcours de formation des lauréats des concours externes de l'enseignement privé. Vous trouverez ci-contre les noms et coordonnées des responsables qui vous accompagneront tout au long de votre parcours de formation sur chaque site :

Direction / Administration

Julien JACQUES

Directeur

direction@isfec-grandest.fr

Lorraine VIARD

Adjointe de direction

administration@isfec-grandest.fr

Responsables pédagogiques

Académie de Strasbourg

Katia HUSSER

k.husser@isfec-grandest.com

Académie de Reims

Jonathan DESSAINT

j.dessaint@isfec-grandest.fr

Académie de Nancy-Metz

Julie CHESNAY

jul.chesnay@gmail.com

Les sites de formation



Les trois sites de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Pour toute question relative à l'accessibilité :
administration@isfec-grandest.fr



STRASBOURG

Collège Notre-Dame de Sion
8, bd de la Dordogne
68000 Strasbourg

T. 03 88 35 17 53



REIMS

Campus ICP
6, rue Lieutenant Herduin
51000 Reims

T. 03 54 95 63 03



NANCY-METZ

Domaine de l'Asnée
10, rue de Laxou
54600 Villers Les Nancy

T. 03 54 95 63 03



Déroulement de l'année de stage

UN PARCOURS DE FORMATION EN ISFEC

Au cours de leur stage d'un an, les lauréats des concours bénéficient d'une formation organisée, dans le cadre des orientations définies par l'État, visant l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier.

L'ensemble des stagiaires bénéficie d'un parcours de formation adapté (68 à 86 heures) prenant en compte les parcours académique et professionnel antérieurs.

1 - Le parcours de formation

UN ACCOMPAGNEMENT EN ÉTABLISSEMENT par un tuteur « terrain » validé par l'inspecteur.

2 - Titularisation Validation du stage

Déroulement de l'année de stage

L'évaluation du stage se fonde sur le référentiel de compétences du 1er juillet 2013. Trois acteurs principaux interviennent dans le processus d'évaluation :

Le directeur de l'ISFEC émet un avis au titre de la formation. Cet avis prend en compte d'une part, l'engagement dans la formation (posture, assiduité et rendu des travaux) et d'autre part, les compétences acquises par les stagiaires durant cette formation.

L'inspecteur et le chef d'établissement donnent un avis qui s'appuie sur des grilles d'évaluation ayant pour objectif de vérifier si le niveau de maîtrise des compétences attendues, est, à l'issue du stage, suffisant pour envisager une titularisation du stagiaire. L'avis de l'inspecteur est donné après consultation du rapport du tuteur « terrain ».

Un jury académique se réunit en fin d'année scolaire pour juger de l'aptitude à la titularisation des stagiaires. Ce jury prend en compte, de façon équilibrée, l'ensemble des avis. Le Recteur délivre le certificat de qualification professionnelle aux stagiaires aptes à être titularisés puis l'Inspecteur d'académie les titularise. Début juillet, les arrêtés définitifs signés par le Recteur sont envoyés.

Trois types de décisions peuvent être prises

- > **TITULARISATION**
- > **PROLONGATION** (congs, maladie, congés maternité)
- > **RENOUVELLEMENT** DE L'ANNÉE DE STAGE

Modalités et contenus de la formation

L'alternance est au cœur du modèle de formation des enseignants. L'établissement d'exercice est un lieu de formation, au même titre que l'ISFEC.

Principes de l'alternance :

Une alternance de qualité repose sur les principes suivants :

- une **approche par compétences** adossée au référentiel des métiers du professorat et de l'éducation ;
- une **relation engagée et responsable** entre le stagiaire, le responsable pédagogique, les formateurs, le tuteur de terrain, le chef d'établissement.
- un **accompagnement** du professeur stagiaire pour lui permettre d'articuler **savoirs théoriques et savoirs issus de l'expérience**.

Modalités en vue de faire évoluer le stagiaire vers le niveau de compétences attendu :

L'accompagnement du stagiaire dans une **démarche d'analyse réflexive de sa pratique professionnelle** matérialisé par l'élaboration du **portfolio de compétences**. Cette année sera ponctuée par des **visites de la part du tuteur terrain** ; elles donneront lieu à des **rapports intermédiaires formatifs**. En cas de difficultés, un **accompagnement renforcé et/ou une procédure d'alerte** seront mis en place pour apporter une aide spécifique au stagiaire. Cette procédure peut être demandée par le stagiaire lui-même, les tuteurs, le responsable de formation ou le chef d'établissement.

Modalités et contenus de la formation - 2ND DEGRÉ

Le parcours de formation s'organise autour de plusieurs temps d'apprentissage complémentaires :

- **Des sessions de formation prescrites**, planifiées selon le programme établi;
- **Des temps de formation individualisés**, définis à partir d'un bilan de positionnement initial;
- **Des temps d'auto-formation**, incluant des recherches personnelles et des lectures recommandées.

L'ensemble des modules proposés s'appuie sur le **référentiel de compétences de l'enseignant ***, garantissant une cohérence avec les exigences professionnelles du métier.

Le parcours est enrichi par un **suivi pédagogique individualisé**, comprenant :

- **Des temps de bilans** s'appuyant sur les rapports du tuteur terrain validés par le chef d'établissement;
- **Un accompagnement renforcé**, mis en place si nécessaire, à l'issue de ces bilans.

MODULES	VOLUME	MODALITÉS	STATUT	COMPÉTENCES
Accompagnement à l'élaboration du portfolio de compétences	6h	Présentiel	Obligatoire	CC14 - CC7 + compétences ciblées par l'élaboration du portfolio
Analyse des pratiques professionnelles	12h	Présentiel	Obligatoire	CC7 + compétences ciblées par le groupe d'analyses des pratiques professionnelles
Valeurs de la république - La laïcité	3h	Distanciel	Selon profil du lauréat	CC1 - CC2 - CC6
Égalité Filles / Garçons	3h	Distanciel	Selon profil du lauréat	CC6
Didactique Disciplinaire	40 h	Présentiel + Distanciel	Obligatoire	P1 - P2 - P3 - P4 - P5
L'école inclusive	6h	Présentiel	Selon positionnement	CC3 - CC4 - CC5 - P3
Culture et langage numérique	6h	Présentiel	Selon positionnement	CC9
Comportements scolaires et posture de l'enseignant	6h	Présentiel	Selon positionnement	CC10 - CC11 - CC12 - CC13
Compétences et évaluation	6h	Présentiel	Selon positionnement	P5
Suivi individuel Visite / Entretien Accompagnement renforcé	3 h min.	Présentiel + Distanciel	Selon positionnement	CC14 + compétences ciblées par le tuteur, le professeur stagiaire ou le responsable de formation

* [Lien vers le référentiel de compétences de l'enseignant](#)

Modalités et contenus de la formation - 1ER DEGRÉ

Le parcours de formation s'organise autour de plusieurs temps d'apprentissage complémentaires :

- **Des sessions de formation prescrites**, planifiées selon le programme établi (58 à 64 heures);
- **Des temps d'auto-formation**, incluant des recherches personnelles et des lectures recommandées.

L'ensemble des modules proposés s'appuie sur le **référentiel de compétences de l'enseignant ***, garantissant une cohérence avec les exigences professionnelles du métier.

Le parcours est enrichi par un **suivi pédagogique individualisé**, comprenant :

- **Des temps de bilans** s'appuyant sur les rapports du tuteur terrain validés par le chef d'établissement;
- **Un accompagnement renforcé**, mis en place si nécessaire, à l'issue de ces bilans.

MODULES	VOLUME	MODALITÉS	COMPÉTENCES
Accompagnement à l'élaboration du portfolio de compétences	6h	Présentiel	CC14 - CC7 + compétences ciblées par l'élaboration du portfolio
Analyse des pratiques professionnelles	12h	Présentiel	CC7 + compétences ciblées par le groupe d'analyses des pratiques professionnelles
Valeurs de la république - La laïcité	3h	Distanciel	CC1 - CC2 - CC6
Égalité Filles / Garçons	3h	Distanciel	CC6
Didactique Disciplinaire	36 h	Présentiel + Distanciel	P1 - P2 - P3 - P4 - P5
L'école inclusive	6h	Présentiel	CC3 - CC4 - CC5 - P3
Culture et langage numérique	3h	Distanciel	CC9
Les outils de l'enseignant	3h	Présentiel	Prise de poste
L'évaluation	3h	Présentiel	P5
La différenciation	3h	Présentiel	CC3 - CC4 - CC5 - P3
Suivi individuel Visite / Entretien Accompagnement renforcé	3 h min.	Présentiel + Distanciel	CC14 + compétences ciblées par le tuteur, le professeur stagiaire ou le responsable de formation

* [Lien vers le référentiel de compétences de l'enseignant](#)

Modalités d'évaluation

Les modalités de titularisation des enseignants stagiaires à plein temps en responsabilité de classe prévoient que le directeur de l'IFSEC émette un avis sur la formation du stagiaire. Pour les stagiaires issus des concours externes, cet avis se fondera :

- d'une part, sur l'évaluation par le responsable de formation de l'engagement de l'enseignant stagiaire dans la formation : assiduité et ponctualité, attitude adaptée au contexte de la formation.
- d'autre part, sur l'élaboration d'un **portfolio de compétences**. Cette production vise à évaluer la manière dont le stagiaire analyse son année de stage et explicite les stratégies qu'il a développées pour améliorer ses pratiques. Le présent document en établit le cahier des charges.

OBJECTIF

Le portfolio de compétences montre l'évolution des compétences tout au long de l'année. Il en constitue aussi la preuve et sert de document-ressource pour la soutenance. Il s'agit d'un outil d'autoévaluation permettant au stagiaire de se situer au regard du référentiel de compétences professionnelles.

MODALITÉS

Support numérique au choix du candidat (Padlet, Genially, Powerpoint...)

CONTENU

Le portfolio d'évaluation contient les documents de toute nature collectés lors de l'année de formation quelle que soit leur origine (notes, extraits d'ouvrages, articles...). Il collecte par exemple aussi bien les notes prises en formation que celles qui sont liées à la préparation des cours ou aux entretiens avec le tuteur. Il s'inscrit dans une démarche réflexive en lien avec le référentiel de compétences de la profession. Il établit un lien entre la formation, le travail en classe et avec le tuteur. Il fait référence aux compétences du référentiel sur lesquelles le stagiaire choisit de porter l'accent cette année. Ce dernier sélectionne deux compétences en début d'année et compile pour chacune d'elles tous les documents qui lui ont permis de comprendre les situations professionnelles et de modifier ses pratiques.

LA DESCRIPTION D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE SUSCITANT UN QUESTIONNEMENT

À titre indicatif et non limitatif, le stagiaire pourra questionner un aspect de sa pratique. Cette situation doit être problématisée.

Exemples :

- Comment modifier ma façon d'enseigner pour faire face aux bavardages des élèves ?
- Les modalités d'évaluation mises en œuvre dans ma classe peuvent-elles permettre aux élèves d'apprendre ?
- Comment modifier mes pratiques pour encourager la participation orale en classe ?

Le stagiaire identifiera, au travers de cette situation concrète et au regard du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, deux compétences pour lesquelles des difficultés de maîtrise demeurent ou qui l'ont interpellé.

L'ANALYSE DE LA SITUATION

Le stagiaire interrogera 2 à 3 des 5 champs qui sont concernés : institutionnel, didactique, pédagogique, relationnel, psychologique.

Il élaborera des hypothèses explicatives dans chacun des champs concernés en se référant aux instructions officielles, aux théories, aux programmes...

LES PISTES DE RÉOLUTION

À l'aide des ressources et de leur mise en place dans la classe, le stagiaire identifiera deux à trois axes de travail. Pour chaque axe, le stagiaire proposera :

- les solutions envisagées,
- l'expérimentation sur le terrain,
- l'analyse réflexive des résultats,
- les perspectives possibles d'amélioration.

Il explicitera les ressources exploitées afin d'améliorer les pratiques (références bibliographiques, prise en compte des séances de formations suivies...).

LA CONCLUSION

Elle doit témoigner de la capacité du stagiaire à évaluer l'évolution de ses compétences durant cette année de stage (un avant et un après). Le stagiaire s'inscrit dans une perspective de développement futur de nouvelles compétences professionnelles pour lesquelles des difficultés de maîtrise demeurent ou qui l'ont interpellé.

LA SOUTENANCE DU PORTFOLIO DE COMPÉTENCES

L'évaluation du portfolio s'appuie sur le référentiel de compétences professionnelles des métiers de professeur (arrêté ministériel du 01/07/2013), et porte sur les critères d'évaluation présents dans la grille ci-après.

Le portfolio de compétences est le «faire-valoir» des compétences

EXIGENCES	En deçà	Satisfait minimalement	Satisfait totalement	Au-delà
Les documents choisis montrent en quoi ils ont enrichi la réflexion (fiche de synthèse)				
Les actions mises en oeuvre sont décrites				
Les résultats sont montrés et analysés				
Le stagiaire est en mesure de montrer son évolution dans les compétences choisies et ses acquisitions des gestes professionnels. Les pièces témoins prouvent l'évolution des compétences : il y a un avant / après				

L'exposé et l'entretien avec le jury sont les «faire-valoir» d'un niveau de réflexivité

PENDANT L'EXPOSÉ LE STAGIAIRE :				
montre une capacité d'analyse et de réflexivité.				
fait référence aux savoirs scientifiques et cible les connaissances mobilisées (lectures, cours, recherches...)				
se fixe des objectifs de formation				
Le stagiaire est en mesure de montrer son évolution dans les compétences choisies et ses acquisitions des gestes professionnels. Les pièces témoins prouvent l'évolution des compétences : il y a un avant / après				
PENDANT L'ENTRETIEN LE STAGIAIRE :				
Montre une capacité à s'appuyer sur les propos et le questionnement du jury pour s'autoréguler, se déplacer.				
Appréciation complémentaire du jury :				

Le tutorat en établissement : Stagiaire / Tuteur terrain

PÉRIODE 1

(rentrée de septembre aux congés de Toussaint)

LE DIAGNOSTIC ET LES PREMIERS OUTILS

- Cadrage institutionnel du tutorat : fréquence et planning des rencontres, moyens de correspondance (mail, téléphone, rencontres, disponibilités respectives)
- Définition des objectifs des rencontres suivantes et identification de l'objet de rencontre (à anticiper à chacune d'entre elles)
- Relevé des observations à chaque rencontre
- Préparations : réunion/rencontres de parents, programmations, progressions, traces écrites de préparations, journal de classe, cahier de textes numérique...
- Premiers outils de gestion de classe : animer et gérer le groupe
- Planification des temps d'accompagnement professionnel (en lien avec le chef d'établissement)
- Visites d'observation dans la classe du tuteur (ou de collègues)
- Visites d'observation dans la classe du stagiaire, au moins 2 fois : le plus possible selon les préconisations des IPR et des IEN

PÉRIODE 2

(congés de Toussaint aux congés de Noël)

CONSTRUIRE ET S'APPROPRIER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Relevé des observations à chaque rencontre
- Retour de formation : faire le lien avec la réalité du terrain. Analyse des situations vécues en formation
- Identifier les points forts et les difficultés en fonction du référentiel de compétences des professeurs
- Échanger avec le stagiaire sur le mémoire ou l'écrit professionnel
- Mettre à l'ordre du jour des futures rencontres les difficultés rencontrées et identifier des objectifs précis et évaluables (le cas échéant, fixer des échéances précises)
- Planification des temps d'accompagnement professionnel (en lien avec le chef d'établissement)
- Visites d'observation dans la classe du tuteur (ou de collègues)
- Visites d'observation dans la classe du stagiaire au moins 2 fois : le plus possible selon les préconisations des IPR et des IEN
- Rédaction (et transmissions au stagiaire, au chef d'établissement et à l'ISFEC) d'un rapport formatif suite aux visites de classe et aux attendus relatifs à un professeur stagiaire à cette période de l'année.

En cas de difficulté majeure, contacter le chef d'établissement et l'ISFEC

PÉRIODE 3

(congés de Noël aux congés de Printemps)

CONSOLIDER LE PARCOURS DE FORMATION

- Relevé des observations à chaque rencontre
- Retour de formation : faire le lien avec la réalité du terrain. Analyse des situations vécues en formation
- Réinterroger les difficultés rencontrées jusqu'alors et évaluer les avancées, les obstacles (reformuler de nouveaux objectifs le cas échéant en fonction notamment du rapport intermédiaire) : mesurer les écarts avec ce qui est attendu dans le référentiel des compétences
- Échanger avec le stagiaire sur le mémoire ou l'écrit professionnel
- Anticiper et préparer la visite d'inspection en fin de période 3
- Planification des temps d'accompagnement professionnel (en lien avec le chef d'établissement)
- Visites d'observation dans la classe du tuteur (ou de collègues)
- Visites d'observation dans la classe du stagiaire au moins 2 fois : le plus possible selon les préconisations des IPR et des IEN

En cas de difficulté majeure, contacter le chef d'établissement et l'ISFEC

PÉRIODE 4

(à partir des congés de printemps)

CONSOLIDER LE PARCOURS DE FORMATION

- Relevé des observations à chaque rencontre
- Pour le stagiaire et à destination du tuteur : être capable d'analyser sa pratique, relever les points d'appui, ses réussites, diagnostiquer ses difficultés, en identifier les causes et rechercher les ressources nécessaires
- Pour le tuteur et à destination du stagiaire : aider le stagiaire à devenir un enseignant réflexif capable d'analyser l'efficacité de son action
- Rédaction du rapport final du tuteur (sans avis pour la validation)

Le tutorat en établissement : Stagiaire / Chef d'établissement

PÉRIODE 1

(rentrée de septembre aux congés de Toussaint)

LE DIAGNOSTIC ET LES PREMIERS OUTILS

- Accueil personnalisé du stagiaire : identifier les ressources de l'établissement (lieux, personnes, documentation, supports, matériels...)
- Définir ce qui est attendu dans l'établissement, son projet éducatif, la fonction du chef d'établissement, l'objectif de chaque réunion (concertations, conseils de cycles, de classe, rencontres avec les familles...)
- Courant octobre, un premier diagnostic sur les compétences du stagiaire est transmis à l'ISFEC

PÉRIODE 2

(congés de Toussaint aux congés de Noël)

CONSTRUIRE ET S'APPROPRIER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Établir un premier bilan avec le stagiaire, avec le tuteur sur le plan pédagogique et didactique.
- Établir un premier bilan avec le stagiaire sur les points suivants : Intégration dans l'établissement / Animation et gestion de la classe / Relation avec les familles / Relation avec l'équipe / Élèves en difficulté

En cas de difficulté majeure, contacter le chef d'établissement et l'ISFEC

PÉRIODE 3

(congés de Noël aux congés de Printemps)

CONSOLIDER LE PARCOURS DE FORMATION

- Établir un second bilan avec le stagiaire, avec le tuteur sur le plan pédagogique et didactique
- Établir un second bilan avec le stagiaire notamment sur les points suivants (au regard des observations du 1^{er} trimestre) : Intégration dans l'établissement / Animation et gestion de la classe / Relation avec les familles / Relation avec l'équipe / Élèves en difficulté

En cas de difficulté majeure, contacter le chef d'établissement et l'ISFEC

PÉRIODE 4

(à partir des congés de printemps)

CONSOLIDER LE PARCOURS DE FORMATION

- Rédaction du rapport CE (avec avis pour la validation) avec comptabilisation des absences

Les outils de formation

YPAREO, la plateforme pédagogique en ligne de par l'ISFEC Grand Est, est utilisée par nos étudiants, nos stagiaires et nos intervenants.

En vous connectant à votre espace privé, vous pouvez ainsi avoir accès 24h/24 et 7j/7 à :

- Vos supports de cours
- Vos documents personnels
- Votre calendrier de formation, votre emploi du temps et les liens vers les classes virtuelles

Vous avez ainsi accès au suivi de votre formation en temps réel grâce aux mises à jour régulières des informations par notre équipe pédagogique.

Pour accéder à votre espace personnel en ligne, munissez-vous de :

- L'identifiant qui vous a été communiqué par mail avant le début de votre formation
- Le mot de passe qui vous a été communiqué par mail avant le début de votre formation et modifié par vos soins. En cas d'oubli, vous avez la possibilité de le réinitialiser

Se connecter à YPAREO

<https://isfec-grandest.ymag.cloud>

Le règlement intérieur

Merci de prendre connaissance de notre règlement intérieur sur le site de l'ISFEC Grand Est :



www.isfec-grandest.fr

Lire le règlement intérieur

